

L'ÉCHO SABATIN



Bulletin municipal d'information / JUILLET 2023 / N° 14

INFOS PRATIQUES

Mairie de Saint-Benoist

21 RD 660 – 10160 SAINT-BENOIST-SUR-VANNE

Tél. : 03.25.40.85.34

contact@mairiestbenoistsurvanne.fr

Ouverture du Secrétariat :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
8h30-12h00 / 13h30-17h30

Site internet de la Mairie :

saintbenoistsurvanne.jimdo.com

Point lecture :

ouvert à tous, le jeudi :
14h-17h30 (nouveaux horaires)

Communauté de communes du Pays d'Othe

Tél. : 03.25.46.70.63

contact@cc-po.fr

Ouverture de la déchèterie :

8h30-12h / 13h30-17h30

ST BENOIST/VANNE



Exposition Peintures, Sculptures...

SAMEDI de 12 h à 19 h

DIMANCHE de 10 h à 18 h

Restauration
sur Place

SENS ICI TROYES
sab-anim@orange.fr

LE MOT DE M. LE MAIRE

Lors du dernier conseil municipal, nous avons décidé de maintenir le prix de l'eau pour les années 2023 et 2024 à 0,96 €, pour une consommation inférieure ou égale à 500 m³ par an.

Nous avons constaté que le nombre d'incivilités était en augmentation au sein de la commune (panneau de sens interdit plié rue du château, déchets dans la commune ainsi que dans le bois, etc...). Si vous apercevez des incivilités, merci de les signaler en Mairie.

Pour information, la RD660 sera en travaux entre Vulaines et Paisy-Cosdon du 24 Juillet au 4 août inclus, une déviation sera mise en place par le centre routier.

Le samedi 1^{er} juillet, avait lieu la Nuit des églises à la chapelle Saint-Gengoult de Courmononcle. À 19h, un apéritif a été offert suivi de l'exposition de mosaïques de sœur Samuelle. Une présentation des travaux de restauration a été faite par l'architecte en charge des travaux et, pour finir la soirée, un moment de prière et de méditation à la bougie a été proposé par sœur Samuelle et Alban Lapointe.

Les festivités du 14 Juillet ont attiré une petite centaine de personnes pour le repas et, pour la première fois, un DJ nous a fait danser jusqu'à 4h du matin.

Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons de passer de bonnes vacances.

Laurent L'ETROP



Restez informés 24h/24 et 7j/7 sur les dernières actualités de votre commune et participez à la vie locale en toute facilité.
Pour cela, téléchargez l'application sur votre mobile ou accédez à Maelis grâce au flashcode.



TRAVAUX SUR LA RD 660

Le Département de l'Aube entretient son réseau routier en rénovant la RD 660 entre les communes de Villemaur-sur-Vanne et Vulaines. Les travaux consistent à raboter la chaussée sur près de 38 800 m² avant un renforcement de la chaussée par l'application de 5 900 tonnes de matériaux bitumineux neufs. Le coût de ce chantier s'élève à 710 000 € entièrement financés par le Département. Ainsi, pour tous les véhicules, la réalisation de ces travaux nécessitera une interruption complète de la circulation sur la RD 660 en deux phases :

1^{re} phase : du lundi 24 au vendredi 28 juillet, fermeture totale de la circulation entre les agglomérations de Saint-Benoist-sur-Vanne et de Vulaines ;

2^e phase : du lundi 31 juillet au vendredi 4 août, fermeture totale de la circulation entre les agglomérations de Saint-Benoist-sur-Vanne et de Villemaur-sur-Vanne.

Pendant les périodes d'interdiction de circuler, la circulation sera déviée, dans les deux sens, par Pâlis, Villadin, Marcilly-le-Hayer et Planty (RD 374 et RD 54).



VIE DE LA COMMUNE

Randonnée du 30 avril

Un temps heureusement clément a permis aux marcheurs de cheminer dans les bois de Bérulle. Après le repas pris à proximité de la chapelle Sainte-Reine, le retour s'est effectué par le Sentier du Fer (circuit de découverte jalonné de panneaux d'interprétation présentant l'exploitation du fer au Moyen-Age en Pays d'Othe).



Cérémonie du 8 mai

Le 8 mai 2023, nous commémorons le 78^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale. En ce jour, l'équipe municipale ainsi que les habitants de Saint-Benoist participaient à la cérémonie de dépôt de fleurs (au monument aux morts et en mairie), en hommage aux soldats ayant payé un si lourd tribut.



À la découverte de la chapelle Saint-Gengoult

Samedi 1^{er} juillet, dans le cadre de la manifestation culturelle nationale 'La Nuit des églises' et sous le patronage de la Fondation du Patrimoine, les Sabatines et les Sabatins étaient invités à venir découvrir la chapelle Saint-Gengoult de Courmononcle. Ils étaient accueillis autour d'un apéritif convivial disposé à proximité de la chapelle où était présentée une exposition de jolies céramiques accrochées au mur et aux arbres.

Mme Sarah Panel, architecte travaillant au cabinet d'architecture de Daniel Juvenelle établi dans l'Aube, a présenté les différentes étapes des travaux à venir pour la restauration de cet édifice roman inscrit au titre des Monuments historiques. Au cours de sa longue histoire, cet édifice a connu trois périodes remarquables : à l'époque romane (XII^e siècle), ont été édifiés une plate-forme en grès avec élévation en maçonnerie de grès et silex ainsi qu'un portail en plein-cintre calcaire sculpté et des ouvertures en meurtrières et des contreforts ; au cours des événements de la Campagne de France en 1814, la partie est fut détruite par un incendie lors du passage des armées napoléoniennes ; enfin, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, une sacristie a été ajoutée, prenant la forme d'un bâtiment en briques accolé à l'est du bâtiment principal.

Il est à noter que les travaux de restauration ne pourront être entrepris que lorsque les subventions sollicitées par la commune seront accordées ; une réponse est attendue dans le courant du mois d'août. M. Jean-Philippe Cauquelin, architecte des Bâtiments de France, sera amené à coordonner les travaux. Auparavant, une délibération concernant la maîtrise d'ouvrage pour le choix des devis devra intervenir.

À l'achèvement de la soirée, la chapelle a été illuminée aux bougies et un moment de prière et de méditation a été proposé aux personnes présentes.



BLOC-NOTES

En cas de nécessité, vous pouvez joindre vos élus aux heures ordinaires. Pour cela, nous vous communiquons les numéros de mobile de votre maire et de ses deux adjoints :

- M. Laurent L'ETROP (maire) : 06.21.69.55.93
- M. Jean-Paul CARRÉ (1^{er} adjoint) : 06.48.29.47.28
- M. Jean-Paul RICHER (2^e adjoint) : 06.82.64.00.54

Nouvelle adresse e-mail de la Mairie : contact@mairiestbenoistsurvanne.fr

Fermeture du Secrétariat de Mairie (congés annuels) : du lundi 14 août au vendredi 25 août inclus.

Point-lecture

Le Point-lecture se veut plus attractif. En dehors des prêts de livres, CDs et DVDs, il sera possible à l'automne de participer à des ateliers de vannerie-osier, de fabrication de nichoirs. Des informations complémentaires seront fournies dès le mois de septembre prochain.



Fleurissement de la commune

De nombreux habitants se sont inscrits au concours départemental des maisons fleuries. Le jury est venu évaluer le travail début juillet. Quelques soient les résultats, merci à tous les Sabatins qui œuvrent à donner une belle image de notre village.

Le 5 juillet, le jury régional des villes et villages fleuris, composé de 2 élus ardennais et d'un technicien haut-marnais, a visité l'ensemble de notre commune pour constater si le travail effectué en matière d'aménagement paysager, de maintien de la qualité du cadre de vie, de respect de l'environnement et de gestion de l'eau répondait aux exigences du label. Actuellement notre commune est classée « Villes et Villages Fleuris-2 Fleurs ». Il faudra attendre septembre prochain pour connaître les résultats de cette évaluation.



*Pour notre plus grand plaisir,
Christelle Gault, photographe,
a souhaité partager ses plus beaux
clichés d'orchidées découvertes
au printemps dans la commune.
De gauche à droite, il devrait s'agir de
l'Orchis pyramidale, de la Néottie nid-d'oiseau.
Quant à la troisième, elle reste à identifier !..*

DROIT D'EXPRESSION

À Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux

À la lecture de L'ÉCHO SABATIN, je me permets de prendre position concernant la rubrique « Le mot de Monsieur le Maire » relatif aux aboiements de chiens.

Possédant moi-même un chien, je me sens directement concernée, voire même égratignée par cette observation.

Que les personnes sensibles se munissent de cran et de courage pour dialoguer avec le ou les voisins « coupables » d'avoir généré autant de tensions entre les villageois.

Nous savons tous, que le principal rôle de cet animal est d'alerter la présence d'individu étranger, rares sont ceux qui aboient pour le plaisir.

Une vingtaine d'animaux de « compagnie » dans un village d'une superficie de 17 km carrés ne semble pas à première vue une densité remarquable pour créer autant de « vagues ».

Nous tolérons le bruit des engins agricoles, des remorques, des camions, etc... Personnellement, le bruit des canons effaroucheurs anti-oiseaux ne me semble pas dérangeant, vu que leur installation n'est pas au centre du village mais dans les champs.

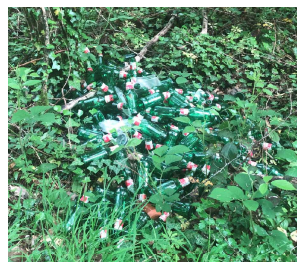
Pouvons-nous ensemble, œuvrer et trouver des solutions intelligentes et non pas assouvir sa vengeance et porter sa colère sur les animaux : le chien Eliot est mort dans d'atroces souffrances après avoir été empoisonné, le chat Mitzou est décédé après avoir subi un acte de malveillance, des tentatives d'extermination par des poignées de pain empoisonné et d'effraieusement par des pétards explosifs par-dessus les portails...

Je vous remercie de bien vouloir insérer ce témoignage d'une Sabatine dans le prochain bulletin.

Avec mes respectueuses salutations.

Yolande POUSSIN

***Au registre des incivilités,
force est de constater que celles-ci sont
de plus en plus nombreuses dans notre commune.
Récemment, ce sont des dizaines de bouteilles de bière
en verre vides qui ont été retrouvées
dans le bois de Saint-Benoist.***



ÉTAT-CIVIL

Le décès de M. Philippe ACCARY est survenu le 24 mai 2023 à l'âge de 59 ans.

La Municipalité adresse ses sincères condoléances à la famille.

Directeur de la publication L'ÉCHO SABATIN : Laurent L'Étrop – **Comité de rédaction :** Jean-Paul et Marie-France Carré, Alexandra Champenois, Ginette Jarry, Maryline Moreau, Alexandre Richer, Jean-Paul Richer – **Crédits photos :** Marie-France Carré, Magalie Crosier, Christelle Gault, Ginette Jarry, Clémence Marteau, Maryline Moreau, Céline Richer, Cristelle Simon – **Mise en page :** Alexandre Richer – Impression et distribution par les soins de la Municipalité. –

COMMUNIQUÉ

La Préfecture de l'Aube a pris un arrêté portant adoption des mesures de limitation de certains usages de l'eau dans notre département.

Notre commune est concernée par le niveau d'alerte renforcée.

Le tableau ci-dessous résume les mesures des usages de l'eau pour les particuliers et les exploitants agricoles.

Les mesures définies ci-dessous ne sont pas applicables si l'eau utilisée provient de réserves d'eau pluviale ou d'un dispositif de recyclage des eaux conforme à la réglementation.

USAGES	ALERTE RENFORCÉE	Particuliers	Exploitants agricoles
Arrosage des pelouses, massifs fleuris	Interdit	X	X
Arrosage des jardins et potagers	Interdit de 9h à 20h	X	X
Remplissage et vidange de piscines privées (de plus d'1 m ³)	Interdit de remplir sauf remise à niveau et premier remplissage si le chantier avait débuté avant les premières restrictions	X	
Lavage des véhicules chez les particuliers	Interdit	X	
Nettoyage des façades, toitures, trottoirs et autres surfaces imperméabilisées	Interdit sauf si réalisé par une entreprise de nettoyage professionnelle	X	
Alimentation en eau potable des populations	Pas de limitation		
Alimentation des fontaines privées d'ornement	Interdit	X	
Remplissage / vidange des plans d'eau	Interdit	X	X

PENDANT CE TEMPS, À L'ÉCOLE...

9 mai : journée de l'Europe

En partenariat avec le comité de jumelage d'Aix-en-Othe, les enfants ont participé à des ateliers-découverte : langues, drapeaux, monnaies, géographie des différents pays européens.



5 juin : visite à la ferme

Les enfants de la maternelle sont allés « Aux Poils d'Assenay », ferme d'animaux laineux (lapins, moutons, chèvres, lamas, alpagas). Ils ont découvert le travail de la laine et ont fabriqué chacun un petit bonhomme en laine.



**30 juin :
kermesse de l'école**

Les enfants, encadrés par les enseignants et Aurélien Peudenier (intervenant musical hebdomadaire), ont offert un superbe spectacle de chants et danses. Ensuite, jeux et repas proposés par l'association des parents d'élèves ont animé la soirée.



3 juillet : chasse au trésor

6 juillet : tournoi de handball

7 juillet : un dico pour les grands

Les élèves de CM2 ont reçu un dictionnaire et un livre avant leur départ pour le collège des mains de M. Lenoir, maire de Planty, et de M. Etcheto, représentant du SIVOS. L'après-midi s'est terminé en chansons avec Aurélien Peudenier.



INFORMATION CONCERNANT LES TITRES D'IDENTITÉ

Nous vous informons que désormais toutes les demandes de rendez-vous pour les titres d'identité (carte d'identité et passeport) se prennent uniquement sur la plateforme de rendez-vous en ligne <https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr>

Conformément au principe de déterritorialisation les usagers peuvent effectuer leur demande dans la mairie équipée de leur choix sur l'ensemble du territoire français.

La Mairie d'Estissac étant équipée, vous pouvez vous rendre sur son site <https://estissac.fr> (rubrique CNI/PASSEPORT) pour retrouver :

- l'ensemble des informations nécessaires à la procédure de demande de titre ;
- le lien pour établir la pré-demande en ligne ;
- un accès direct à l'application de réservation de rendez-vous (ERDV).

Important : pour réserver en ligne un rendez-vous de dépôt de demande de titre, il est nécessaire de remplir une pré-demande sur le site <https://passeport.ants.gouv.fr>

Cette pré-demande accélèrera votre démarche.

Si vous rencontrez des difficultés pour établir votre pré-demande ou ne possédez pas d'accès Internet, vous pouvez vous rendre directement dans votre *France services*, guichet unique le plus proche de chez vous et service de proximité déployé par l'État.

Les coordonnées de *France services Estissac Pays d'Othe* sont les suivantes :

2 rue Laurent Lesséré – 10190 ESTISSAC – Tél. : 03.25.40.42.42.

SOUPE D'ÉTÉ AU CONCOMBRE ET AUX TOMATES

1 gros concombre pelé et coupé en morceaux - 2 cuillères à soupe d'aneth - 3 cuill. à soupe de crème fraîche épaisse - sel - poivre - 2 grosses tomates pelées et coupées en morceaux - 10 feuilles de basilic - 1 oignon blanc pelé et coupé en gros morceaux.

Passez le concombre et l'aneth au mixer. Incorporez la crème, assaisonnez. Mettez au réfrigérateur.

Passez les tomates au mixer avec le basilic et l'oignon. Assaisonnez.

Au moment de servir, transférez d'abord la soupe de concombre dans un bol, puis déposez délicatement la soupe de tomate au centre. Garnissez de quelques feuilles de basilic et éventuellement d'une cuillerée à soupe de tomate et concombre émincés finement.

sudoku moyen

	5	8			3		1	
		4		3		7		
			9	8	5			
				4				
6	9						7 2	
	7	1		5		8	9	
1			8	9	3			5
			1		4			
	2			6				8

sudoku difficile

						9	4	3
5	7		2					
				1				
		4			9		8	
						3		1
			3			8		5
					8			
7	3		5					
						7	9	6

sudoku difficile

8	1	5	3	2	4	7	9	6
7	3	6	5	9	1	8	2	4
4	9	2	6	8	7	1	3	5
1	2	3	7	6	8	4	5	9
9	8	7	4	5	2	3	6	1
6	5	4	1	3	9	2	8	7
3	4	8	9	1	6	5	7	2
5	7	2	4	3	6	1	8	9
2	6	1	8	7	5	9	4	3
3	2	9	5	6	7	1	8	4
5	8	6	1	2	4	9	3	7
1	4	7	8	9	3	6	2	5
4	7	1	6	5	2	8	9	3
6	9	5	3	1	8	4	7	2
8	3	2	7	4	9	5	6	1
7	1	3	9	8	5	2	4	6
9	6	4	2	3	1	7	5	8
2	5	8	4	7	6	3	1	9

sudoku moyen